

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0290582400264

Fouesnant - Finistère

Type

Declaration prealable

État

Autorisé

Autorisation

02/11/2024

Surface créée

1 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 13/08/2026 à 01:16 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0290582400264
Type	Declaration prealable
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Service public ou intérêt collectif
Demandeur	CELLNEX FRANCE INFRASTRUCTURES
SIREN / SIRET	917813487 / 91781348700019

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2024
Autorisation	02/11/2024
Décision	02/11/2024
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2025-05
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2025-05

Localisation

Adresse	BREHOULOU FOUESNANT 29170
Commune	Fouesnant (29058)
Département	Finistère (29)
Région	Bretagne (53)
Code postal	29170
Parcelles cadastrales	BI 140

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	1 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	1 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Déclaration préalable
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Service public ou intérêt collectif
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:04
Dernière observation	02/08/2026 03:45

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
CELLNEX FRANCE INFRASTRUCTURES	917813487	Société du permis
DELOITTE & ASSOCIES	572028041	Commissaire aux comptes titulaire
COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE C.F.C.E. (CFCE)	602006116	Commissaire aux comptes titulaire
HERVE TANGUY	-	Directeur Général
DAVID DUPONT-NOEL (DUPONT)	-	Administrateur
LAURENCE DUBOIS (THEVENON)	-	Administrateur
VERONIQUE CUISSOT (MEYER)	-	Administrateur
FRÉDÉRIC GOURD	-	Président de SAS
BERTRAND BOISSELIER	-	Président du conseil d'administration
PABLO FERNANDO VALERI IRIBARREN	-	Administrateur
CHRISTIAN LECOQ	-	Autre
JEAN-PAUL ARZEL	-	Autre
JEAN-FRANCOIS FAURE	-	Président de SAS
THOMAS BERTRAND	-	Président du conseil d'administration

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.